



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 11 – 18 au 30 septembre 2021

Progression de l'inclusion financière au Maroc en 2020

Le dernier rapport de Bank Al Maghrib sur les infrastructures du marché financier fait état d'une progression significative de l'inclusion financière dans le pays. En 2020, le nombre de points d'accès aux services financiers (agences bancaires, établissements de paiement) a enregistré une hausse de 22 %, passant ainsi à 19 307 points d'accès. Si le nombre d'agences bancaires a légèrement diminué en raison de l'optimisation des réseaux de distribution des banques, le déploiement d'établissements de paiement « détaillants » a largement contribué à cette expansion. Cependant, des disparités demeurent entre les villes et les zones rurales. La densité bancaire (mesurée par la population adulte rapportée au nombre de points d'accès) en milieu rural n'est que d'un seul point d'accès pour 7 384 habitants, contre un point d'accès pour 856 habitants en milieu urbain.

Le nombre de comptes de dépôt des particuliers a augmenté de 8,9 % avec 26,5 millions de comptes. L'encours global de ces derniers a également connu une hausse de 6,5 % pour atteindre 723 Md MAD. Ces chiffres viennent conforter la stratégie nationale d'inclusion financière mise en œuvre par Bank Al Maghrib et le Ministère des Finances en 2019. Le taux de bancarisation reste néanmoins inférieur à la moyenne régionale. Selon le rapport *Global Findex* de la Banque Mondiale publié en 2017, seul un tiers de la population disposait d'un compte bancaire, contre 43 % dans les pays de la zone Moyen Orient – Afrique du Nord.

LE CHIFFRE À RETENIR

+8,9 %

Le nombre de comptes de dépôt des particuliers a augmenté de 8,9 % en 2020, s'établissant à 26,5 millions de comptes.

Macroéconomie, commerce, finances

La BAD, la BEI et la BERD publient leur premier rapport conjoint sur le développement du secteur privé au Maroc

La Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) ont publié jeudi 23 septembre leur premier [rapport conjoint sur le développement du secteur privé au Maroc](#). Cette étude met en lumière les opportunités et défis à relever pour les entreprises marocaines dans le contexte de crise actuel. Les difficultés d'accès aux financements, notamment via le secteur bancaire et la concentration des écosystèmes industriels autour d'un petit nombre d'entreprises figurent parmi les principaux obstacles identifiés. Le rapport rejoint également les conclusions du nouveau modèle de développement dans la nécessité d'encourager l'investissement privé afin de transformer l'économie marocaine vers un modèle plus durable et inclusif. Cette transformation serait d'autant plus nécessaire que l'augmentation de la dette publique limitera la marge de manœuvre budgétaire à consacrer aux investissements publics.

Bank Al Maghrib intervient sur le marché des changes pour la première fois depuis près de trois ans

Bank Al Maghrib a annoncé procéder à des adjudications d'achat de devises afin d'absorber

les excédents actuels des opérateurs sur le marché des changes. Cette décision intervient après que le dirham se soit fortement apprécié, notamment en raison de la hausse des transferts des MRE et des bonnes performances des exportations. La devise marocaine a ainsi frôlé la limite inférieure de la bande de fluctuation (fixée à +/- 5% depuis mars 2020), pénalisant les exportateurs et les opérateurs du marché des changes. La Banque centrale n'était plus intervenue sur le marché des changes depuis janvier 2019, au moment de l'entrée en vigueur de la flexibilité du dirham autour d'une bande de fluctuation de +/- 2,5%.

Signature d'un mémorandum d'entente entre Bank Al Maghrib et Bank of Russia

M. Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al Maghrib, et Mme Elvira Nabiullina, Gouverneure de la banque centrale de la fédération de Russie, ont signé lundi 27 septembre un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération entre les deux institutions. Il vise notamment à approfondir les échanges d'informations dans plusieurs domaines, dont la conception et la mise en œuvre de la politique monétaire, la politique macro-prudentielle, les stratégies d'inclusion financière ou encore la lutte contre le blanchiment des capitaux.

La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et EuroCham Maroc adoptent un « pacte de modernisation du commerce et de l'investissement »

L'Union des Chambres de Commerce européennes au Maroc (EuroCham Maroc) et la CGEM ont adopté mardi 21 septembre un « pacte de modernisation du commerce et de

l'investissement entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc ». Partageant le constat d'une recomposition des chaînes de valeur et de la persistance des barrières non tarifaires, les deux entités souhaitent approfondir les relations commerciales entre l'UE et le Maroc. Le pacte s'articule autour de huit piliers, à savoir la facilitation de l'investissement et l'amélioration de l'accès au marché pour des investisseurs dans des secteurs prioritaires ; la réduction des barrières non tarifaires pour les produits industriels et la reconnaissance mutuelle des réglementations et des standards pertinents ; la libéralisation et facilitation du commerce, des services et du transport ; la création d'un cadre pour la reconnaissance mutuelle de certaines qualifications professionnelles ; la facilitation du commerce et de l'intégration régionale et continentale ; la création de « *one stop shop* administratifs » pour les PME afin de promouvoir leur participation aux échanges entre l'UE et le Maroc ; la promotion et la facilitation du commerce en produits agroalimentaires et l'amélioration du climat des affaires.

Industries, énergies, environnement, transports

Réforme du système de distribution de l'eau, l'électricité et de l'assainissement

Une récente circulaire du Ministère de l'Intérieur appelle les Walis à accélérer la réforme du système de distribution de l'eau, l'électricité et de l'assainissement. Cette dernière s'inscrit dans une réforme globale du secteur de l'énergie qui prévoit la séparation des activités de production, de transport et de distribution dans une logique d'optimisation des coûts. A l'heure actuelle, ces services sont gérés par de nombreux opérateurs, principalement des délégataires privés, l'ONEE

ou les régies. La réforme prévoit de remplacer ces derniers opérateurs publics par des sociétés régionales multiservices (SRM), à l'actionnariat mixte, vouées à fournir des prestations contractualisées au service des communes. Le ministre a fixé l'échéance du 1^{er} janvier 2023 pour l'opérationnalisation de ces SRM. L'objectif de ce projet est de disposer d'un opérateur unique par région. A terme, ces structures pourraient également reprendre les services assurés par des délégataires privés lorsque leurs contrats arriveront à échéance.

Le Maroc candidat à la présidence de la 6^{ème} session de l'Assemblée de l'ONU pour l'environnement

Au cours de la dernière Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE), le ministre de l'Energie, des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah, a annoncé la candidature du Maroc à la présidence de la 6^{ème} session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, prévue en février 2022. Cette candidature s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Royaume en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable, mais aussi de la volonté marocaine de renforcer la coopération régionale pour une action africaine collective et solidaire en faveur de l'environnement. Le Royaume a déjà eu l'occasion d'accueillir plusieurs rencontres internationales de haut niveau autour de l'environnement, à l'instar des 7^{ème} et 22^{ème} éditions de la COP ou encore de plusieurs Forums africains sur le développement durable.

Mobilité durable : un potentiel de création de 300 000 emplois à l'horizon 2040 selon le CESE

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a présenté le 22 septembre un [avis sur la mobilité durable](#) qui souligne le potentiel du secteur pour

l'amélioration de la résilience des territoires et la création d'emploi. Le CESE a jugé l'offre actuelle de mobilité insuffisante, inadaptée et majoritairement orientée vers les moyens de transport non-durable. En effet, pour les secteurs du rail et des véhicules électriques, ce sont près de 300 000 emplois qui pourraient voir le jour à l'horizon 2040 (projections du plan Rail Maroc). Fort de ce constat, le CESE propose de faire du transport des biens et des personnes un secteur structurant de l'économie et un levier de développement durable dans les territoires. L'avis du CESE rejoint ainsi les recommandations du nouveau modèle de développement en faveur des transports publics. Parmi les recommandations opérationnelles, on retrouve différentes propositions pour le déploiement progressif de solutions techniques et technologiques durables : déploiement de bornes de recharge électrique, encourager la complémentarité des transports urbains, etc.

Chariot fait appel à Halliburton pour le forage du puit d'Anchois

Une nouvelle étape de franchise pour le forage du gisement d'Anchois, situé au large de Larache, qui devrait débiter au mois de décembre. Chariot & Oil, l'entreprise britannique chargée de l'exploration du gisement dans le cadre de la licence Lixus, a signé un contrat avec Halliburton, un des leaders mondiaux des services pétroliers. La société américaine assistera Chariot dans la gestion du projet et fournira des services de forage et du matériel nécessaire à ce dernier, ainsi que des services d'ingénierie relatifs aux différentes étapes du processus. Il y a quelques semaines, la compagnie anglaise avait déjà signé un contrat de service avec la société Stena Drilling pour l'utilisation de son appareil de forage « Stella Don » dans le cadre de ces travaux.

Services, tourisme, santé, innovation

Fréquentation des aéroports : Bilan de la saison estivale

Selon l'Office national des aéroports (ONDA), les aéroports marocains ont enregistré 3 560 526 passagers répartis à travers 31 202 vols internationaux au cours de la période estivale, allant du 15 juin au 31 août 2021. Le transport de passager a atteint 65 % du trafic de 2019 à la même période. Plusieurs aéroports du nord du pays, dont Tétouan, Nador et Tanger, ont enregistré un trafic plus important qu'en 2019. Ces chiffres prometteurs s'expliquent en grande partie par le lancement de l'opération Marhaba 2021 conformément aux instructions royales, qui a fortement stimulé le trafic aérien au cours de la période estivale. Le fret aérien enregistre quant à lui un taux de récupération de 74 % par rapport à 2019, avec 13 732 tonnes transportées.

Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

Maroc – Ethiopie : signature d'un projet de construction d'usine d'engrais

Le gouvernement éthiopien a signé un accord de développement conjoint avec le groupe OCP afin de lancer un projet d'usine d'engrais à Dire Dawa lors de la visite d'une délégation éthiopienne de haut niveau, le 18 septembre dernier au Maroc. Selon cet accord, qui prévoit la création d'une coentreprise éthiopienne, ce complexe fonctionnera à partir des ressources locales des deux pays (gaz éthiopien et acide phosphorique marocain). L'investissement initial est estimé à environ 2,4 Md USD au cours de la première phase pour développer une usine d'une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'engrais par an, qui pourrait atteindre, dans une deuxième phase, 3,8 millions de tonnes par an, pour un investissement total qui pourrait atteindre 3,7 Md USD. Grâce à cet investissement, l'Ethiopie devrait parvenir à l'autosuffisance en fertilisants d'ici 2030, réalisant des économies substantielles sur les importations d'engrais.

Le Maroc premier exportateur de pastèques en Europe, devant l'Espagne

Le Maroc est devenu le premier fournisseur de pastèques de l'Union européenne, devançant ainsi l'Espagne pour la première fois. Au cours du premier semestre 2021, le Maroc a exporté pour 132,4 M EUR de pastèques, soit 31,7 % des ventes sur le marché européen. Avec des exportations

chiffrées à 105,6 M EUR, l'Espagne assure quant à elle près de 30 % des parts de marché. Cette bonne performance pourrait s'expliquer par une meilleure compétitivité des producteurs marocains: le prix moyen au kilo des exportations marocaines de pastèques s'élevait à 0,65€ contre 0,67 € pour les exportations espagnoles.

L'ONSSA adopte la certification électronique des produits végétaux exportés vers l'Union européenne

Depuis le 1^{er} Septembre, l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) procède à la signature et à la certification électronique des produits végétaux exportés vers l'Union européenne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie digitale de l'ONSSA, qui vise à simplifier les procédures relatives aux exportations de produits végétaux marocains vers l'Union européenne. Le système d'information marocain est donc désormais lié au système européen. De plus, alors qu'auparavant les certificats phytosanitaires étaient en format papier, les signatures des inspecteurs sont désormais électroniques et les certificats phytosanitaires émis par les services de l'ONSSA, à destination des pays de l'UE, sont signés et envoyés électroniquement en temps réel aux autorités phytosanitaires compétentes du pays de destination, via le système d'information.

Bailleurs internationaux

Financement de la transition énergétique : la BERD octroie une enveloppe de 50 M EUR à deux banques marocaines

La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a octroyé deux prêts de 25 M EUR chacun à Bank of Africa – groupe BMCE – et CIH Bank. Cofinancés à hauteur de 12,5 M EUR au total par le Fonds vert pour le climat (GCF), ces financements seront destinés à soutenir les investissements privés dans les technologies vertes. Un package d'assistance technique pour les entreprises bénéficiaires de ces crédits, financé par l'Union européenne, soutiendra les banques dans le déploiement du programme.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier
Rédacteurs : Léo Mineur, Mélissa Vallée

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.